

Selon les participants aux consultations portant sur les sciences et la technologie, nous devons tout mettre en oeuvre pour que le secteur de l'innovation au Canada ne soit pas en reste par rapport à ce qui se fait à l'échelle mondiale. Notre régime fiscal en matière de R-D est considéré comme l'un des plus généreux de tous les pays industrialisés, et pourtant, seulement 4 p. 100 de tous les fabricants canadiens réalisent la moindre activité de recherche. La recherche et le développement sont considérés comme des activités essentielles à la compétitivité de toutes les entreprises, et surtout des PME. Or, ce sont précisément ces dernières qui ont le plus de mal à financer leurs travaux de R-D et qui, comme l'ont recommandé les participants aux consultations, devraient faire équipe avec des établissements d'enseignement. La participation au capital-actions et diverses mesures visant à inciter les banques à faire davantage fonction de banques d'investissement comptaient parmi les suggestions fournies pour favoriser l'innovation, surtout au sein des PME. Je sais que bon nombre de vos organismes aident de plus en plus les entreprises à acquérir la technologie dont elles ont besoin pour soutenir l'innovation.

Le Comité directeur de la prospérité et Investissement Canada ont organisé des consultations portant sur les moyens à prendre afin d'assurer aux entreprises un apport de capitaux suffisant pour leur permettre de se développer et d'innover, ces deux facteurs étant essentiels à notre prospérité future. Après avoir interrogé près d'un millier d'utilisateurs et de prêteurs de capitaux comptant parmi les plus importants du pays, nous avons constaté que ces derniers s'inquiètent de la faible propension des dirigeants du secteur privé à prendre des risques et de leur profonde résistance au changement.

Les Canadiens sont à la recherche de mesures efficaces pour favoriser et récompenser l'investissement à long terme et inciter ainsi les investisseurs à ne pas retirer leurs capitaux et leurs bénéfices des entreprises dans lesquelles ils investissent, afin que ces dernières puissent innover et prendre de l'expansion. À cette fin, il a notamment été proposé de modifier la structure fiscale relative aux gains en capital. D'autres mesures directes visant à promouvoir l'expansion des marchés de capitaux à risque, des banques d'investissement et des petits marchés de capitaux ont également été préconisées.

Nous ne pourrions profiter pleinement du génie créatif dont est doté le Canada que si nous parvenons à accroître le nombre d'investisseurs bien renseignés, patients et dynamiques. L'innovation est également tributaire d'un climat propice à l'investissement, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des PME, à qui nous devons la majorité des emplois créés au cours de la dernière décennie. En effet, nous ne devons pas oublier que, entre 1979 et 1989, 86 p. 100 de tous les emplois créés étaient attribuables à des entreprises comptant moins de 100